COMMUNIQUE DE PRESSE

INFORMATION REGLEMENTEE

Embargo jusqu'au 07/05/2010 - 8.00 AM



Le Conseil d'Administration du Gérant de Montea Comm. VA propose une augmentation de capital afin de financer la croissance de la sicaf

Alost, le 7 mai 2010 – MONTEA Comm. VA (NYSE Euronext/MONT/MONTP) a convoqué aujourd'hui une Assemblée Générale Extraordinaire¹, qui aura lieu le 31 mai 2010, afin d'approuver une augmentation de capital avec droit d'option d'un maximum d'EUR 40 millions.

Cette augmentation de capital proposée est conforme l'objectif à long terme de Montea dans le cadre du développement de son portefeuille immobilier logistique et semi-industriel. Montea étudie sur base continue des projets en Belgique et en France et analyse en ce moment de projets d'investissement spécifiques.

L'objectif de Montea consiste à acquérir des sites logistiques et semi-industriels de qualitésitués à des endroits « prime » en Belgique et en France en vue de les louer. Grâce à cette approche, Montea veut renforcer davantage sa position d'acteur de référence sur le marché d'immobilier logistique et semi-industriel en Belgique et en France.

Montea a mandaté conjointementla SA ING Belgique et la SA Dexia Banque Belgique afin de l'accompagner dans cette transaction potentielle.

À PROPOS DE MONTEA « MORE THAN WAREHOUSES » Montea Comm. VA. est une société immobilière (Sicafi – SIIC) spécialisée dans l'immobilier logistique et semi-industriel en Belgique et en France. L'entreprise ambitionne de devenir rapidement un acteur de référence sur ce marché. Montea offre plus que de simples espaces d'entreposage et entend fournir des solutions immobilières flexibles et innovantes à ses locataires. Elle crée ainsi de la valeur pour ses actionnaires. Au 31/12/2009, le portefeuille de l'entreprise comptait 380.740 m² répartis sur 33 sites. Montea Comm. VA est cotée depuis fin 2006 sur NYSE Euronext Bruxelles (MONT) et Paris.

CONTACT DE PRESSE

Joris Bulteel Whyte Corporate Affairs +32 2 738 06 21 JB@whyte.be

POUR PLUS D'INFORMATIONS

www.montea.com

Restriction

Ce communiqué de presse ne fait pas d'offre pour vendre des titres et n'est pas une invitation de faire une offre pour acheter des titres de Montea Comm. VA sous le droit belge ou le droit d'autres territoires ressortissants. Ce communiqué de presse ne fait pas d'offre pour vendre des titres en Suisse, les Etats-Unis d'Amérique ou le Royaume-Uni. Les titres ne sont pas et ne seront pas enregistrés en dessous de "l'US Securities Act 1933", comme modifiés, et ne peuvent pas être offerts ou vendus aux Etats-Unis d'Amérique.

¹ Le texte de la convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire peut être consulté dans le Moniteur Belge, De Tijd, L'Echo (Belgique) et Le BALO (France).



1/1